

Stoneham le 15 avril 2005.

Objet : Autoroute Québec/Saguenay.Secteur Stoneham.

A = Nous sommes favorables à la première proposition Modifiée, soit l'autoroute de contournement. Les impacts humains,écologiques, financiers définis par le Ministère des transports sont nettement favorables à cette Option.

B = À la construction de l'autoroute 73 en(2006) tel que L'échéancier prévu par le ministère des transports.

C = Au maintien d'une sortie directe pour la route menant au Village de St-Adolphe,étant déjà défavorisé par l'absence De signalisation,ce qui fait que les campeurs l'été et les Skieurs de fond,les raquetteurs,la randonnée pédestre se Retrouvent à la station touristique de Stoneham ou la Municipalité pour info de la route à prendre.

Raison :

1 = Le parcours de contournement ne nuirait pas la circulation actuel jusqu'à son ouverture officielle.

2 = Traverse de la rivière Huron une seule fois(charge principale du lac St-Charles,eau de la ville de Québec.)

3 = Diminuerait le déplacement de plusieurs familles du secteur de la 175 actuel.Diminuer les coûts d'expropriation et de construction.

4 = Favoriserait la route 175 comme chemin de la famille

et la tranquillité du secteur habité et permettrait certaine activités que l'on ne peut faire aujourd'hui. marche. vélo, et autre.

5 = Donnerait une meilleure entrée et sortie pour le secteur ainsi qu'au village isolé de St-Adolphe ou l'on retrouve plus de 300 résidences ainsi que plusieurs activités.

Note : Voir courte histoire de St-Adolphe annexée.

6= Permetterait à tous les amateurs de la nature soit :

A- Camping Stoneham 350 emplacements et 600 espace de Stationnement.

B- Centre de plein air Le Refuge 350 espaces de Stationnement.

C- Club de chasse et pêche soit : Les lacs la loutre, du Brin Turgeon, Demers, Pascal, des castors, cric à Noël.

Centre Des cloutier, d'égile, du domaine St-Adolphe soit Plus de 40 bâtiments d'habitation et chalets.

D- Hébergement

6= Prévoir une signalisation qui tiendrait compte de trois sorties dans le secteur de Stoneham soit : centre ville et tewkesbury. (km.60) Secteur St-Adolphe (km.66)

Et du parc des Laurentides, St-Adolphe secteur (km.76)

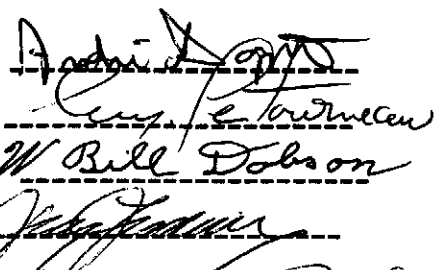
En foi de quoi nous signons :

Camping Stoneham

Domaine St-Adolphe:

Centre de plein air Le Refuge :

Clubs de chasse et pêche du secteur



Joel Royon, Rich Bailly or Diane Bailly, or Yvon Baldeac. 2

Stoneham, le 23 juillet 2002

Monsieur, Madame,

Objet : Affichage commercial et touristique à Stoneham-Tewkesbury

Monsieur, Madame, nous considérons que nous sommes en retard depuis de nombreuses années au niveau de l'affichage commercial et touristique en regard des autres municipalités de la région de Québec. Après diverses discussions avec plusieurs intervenants du domaine commercial et touristique de la Municipalité de Stoneham-Tewkesbury, il ressort les points suivants que nous désirons porter à votre attention :

LA SITUATION : Il est important d'établir l'Association touristique de Stoneham sur une base solide et cela directement avec les intervenants commerciaux et touristiques et cela à tous les échelons de la Municipalité de Stoneham-Tewkesbury puisque ces derniers paient des taxes municipales. Il est impérieux également d'établir une collaboration continue avec les autres intervenants potentiels que sont les divers paliers de gouvernement et les autres organismes concernés.

LA MISSION : Établir une collaboration plus intense entre tous les intervenants commerciaux et touristiques (peu importe leur taille) et nos divers services municipaux.

L'EXÉCUTION : Les membres du Comité touristique et la Municipalité devront mettre en place (avec tous les commerces appropriés) la signalisation routière et touristique requise. D'ailleurs, celle-ci fut clairement définie comme étant une priorité dans le Plan d'action établie par les nombreux intervenants présents lors de la rencontre tenue à la Municipalité le 7 juillet 1999.

L'ADMINISTRATION : Nommer une personne comme responsable afin de mettre en marche tous les moyens retenus pour développer l'industrie commerciale et touristique sur le territoire de la Municipalité de Stoneham-Tewkesbury en accord avec les divers intervenants directement reliés aux domaines commercial et touristique.

LA LOGISTIQUE : IL est devenu plus qu'urgent que les divers intervenants du domaine commercial et touristique de la Municipalité reprennent en mains la situation puisqu'elle n'a cessé de se dégrader depuis de trop nombreuses années;

LES RECOMMANDATIONS : (établies par ordre de priorité) :

- 1- Affichage routier et touristique;
- 2- Diffusion de l'information aux endroits de haute fréquentation (dépanneur, station service, endroits touristiques...
- 3- Production d'une carte (et d'un dépliant) indiquant tous les endroits d'activités récréatives, d'hébergement, de restauration et autres sur le territoire de la Municipalité;
- 4- Favoriser l'échange de publicité particulier à chaque entreprise commerciale ou touristique;
- 5- Permettre l'affichage commercial à tous ceux qui en ressentent le besoin;
- 6- Entreprendre le rapprochement des organismes récréatifs qui ont depuis longtemps perdu confiance dans la structure existante;
- 7- Motiver les gens à demeurer en affaires et à se développer pour une meilleure utilisation du territoire municipal (ex : couette et café...);

En foi de quoi, je me permets de souligner que ces priorités ont déjà, pour un grand nombre, été énoncées lors de la rencontre du Comité touristiques depuis maintenant plusieurs années.



Bill Dobson

Responsable du dossier « Affichage commercial et touristique »

Comité touristique

Résultats du sondage mené auprès des intervenants touristiques de la Municipalité des Cantons-Unis de Stoneham et Tewkesbury

Le taux de réponse à ce sondage avoisine les 67 %, soit 25 / 38. De ce groupe, 13 personnes ont démontré leur intérêt à faire partie du groupe de travail qui se réunira pour la première fois mercredi le 7 juillet prochain à 19h00 au Complexe municipal.

Deux questions étaient posées et concernaient l'ordre de priorité d'action et l'importance de chacun des projets.

Les colonnes *rang* témoignent du rang obtenu par chacun des projets pour leur ordre de priorité et leur importance, les colonnes *moy.* divulgent les résultats chiffrés obtenus par chacun des projets pour ces deux mêmes catégories et, finalement, les colonnes *écart* chiffrent le degré d'accord des intervenants au sujet de l'ordre et de l'importance de chacun des projets.

	Ordre de priorité			Importance du projet		
	rang	moy.	écart	rang	moy.	écart
Élaboration d'un plan d'action local-municipal de développement touristique	1	3,32	2,23	1	1,24	0,44
Affichage à l'entrée de la municipalité et uniformisation de l'affichage dans la municipalité	2	3,48	2,12	1	1,24	0,44
Mise sur pied de forfaits diversifiés, de 2 à 5 jours, quatre saisons	3	4,44	2,62	4	1,56	0,71
Mise sur pied d'un comité de promotion locale et régionale	4	4,68	2,29	3	1,56	0,65
Développement d'un site Web pour les Cantons-Unis	5	4,80	1,87	6	1,64	0,76
Formation d'un comité d'organisation pour un événement de type Festival des cantons	6	4,92	2,23	5	1,60	0,65
Rencontre avec les personnes responsables de l'application de la réglementation sur l'affichage	7	5,04	2,75	7	1,72	0,61
Réaliser la piste cyclable Shannon-Rivière-au-Pierre au Parc de la Jacques-Carré	8	6,00	2,70	8	1,92	0,76
Développement d'un lien cyclable entre Charlesbourg et Stoneham via le boulevard Sud	9	7,20	3,60	9	2,56	0,90
minimum / maximum	1 / 9	1 / 9	0 / 4,5	1 / 9	1 / 3	0 / 1,5

La différence entre les positions 3 et 7 n'est pas significative. Il en va de même entre les positions 1 et 2 et les positions 8 et 9.

Interprétation sommaire des résultats

L'élaboration d'un plan d'action municipal de développement touristique ainsi que l'affichage à l'entrée et l'uniformisation de l'affichage à l'intérieur de la municipalité sont les deux plus grandes priorités sur lesquelles le comité de travail devra se pencher. Les intervenants s'entendent sur cette affirmation.

Les projets de liens cyclables entre Charlesbourg et Stoneham ainsi qu'entre Shannon et le parc de la Jacques-Cartier arrivent bons derniers dans les priorités fixées par ces mêmes intervenants. Leur importance est très faible par rapport à celle accordée aux autres projets.

Il semble donc que ce soit les grands projets structurants et sur lesquels il est possible d'appuyer d'autres projets qui retiennent l'attention des intervenants.

Les projets de mise sur pied de forfaits, de mise sur pied d'un comité de promotion, de rencontre avec les responsables de l'application de la réglementation concernant l'affichage et de formation d'un comité organisateur d'un évènement automnal recueillent des résultats similaires. Leur ordre de priorité va de 3 à 7 et ils sont tous d'une relativement grande importance.

À la lueur de ces informations, il apparaît important d'aborder les projets de développement touristique suivant l'ordre dans lequel ils sont présentés dans le tableau précédent.

Une note particulière devra être amenée concernant la mise sur pied d'un plan d'action municipal car ce dernier peut englober une large part des autres projets présents sur la liste. Il semble essentiel d'établir cette distinction.